

ENTRETIEN

Aude Bono-Vandorme, nouvelle directrice de l'action régionale du Cnam

Avec ses 19 centres en région et en Outre-mer et ses 230 centres d'enseignement répartis sur l'ensemble du territoire national (auxquels il convient d'ajouter 5 centres à l'étranger), le Cnam constitue le plus vaste réseau d'enseignement supérieur en Europe. Se former à quelques pas de chez soi n'a jamais été aussi simple : plus de 750 cursus dans les domaines les plus variés pour répondre aux exigences de plus en plus pointues du monde socioéconomique.



Aude Bono-Vandorme a rejoint le Cnam début juillet 2023 pour coordonner son vaste réseau, qui donne la possibilité à chacun de se former au près plus de ses préoccupations personnelles et professionnelles. Après vingt-deux ans d'activité professionnelle comme enseignante-chercheuse en analyse et mécanique des fluides puis comme élue de la République, son nouveau défi est désormais de soutenir les centres régionaux du Conservatoire de telle sorte qu'ils accompagnent au mieux les évolutions économiques et sociétales de la nation.

Entre hier, aujourd'hui et demain, le point de vue d'Aude Bono-Vandorme sur ce qui a déjà été fait... et ce qu'il reste à accomplir !

Quel bilan tirez-vous du programme « Au cœur des territoires »* ?

« Au cœur des territoires » est une vraie réussite aux niveaux national et territorial ! Historiquement, il s'agit d'une opération lancée en 2019 par le Cnam en partenariat avec les programmes Territoires d'industrie, « Action Cœur de Ville » et la Banque des territoires. Il y a eu un véritable engouement pour ce programme : 85 réponses reçues, 75 villes lauréates et une cérémonie de labellisation le 26 septembre 2019 en présence de ministres. Dès 2019, cinq sites ont ouvert : Saint-Brieuc, Quimper, Bourges, Le Grand Chalon et Chaumont. À ce jour, plus des trois quarts des antennes labellisées ont déjà été ouvertes. Et ce programme a permis au réseau du Cnam d'accueillir, depuis 2019, plus de 7000 nouveaux auditeurs, dont plus de 2300 inscrits dans la seule période 2022-2023.

Globalement, après la phase de lancement, nous sommes entrés dans la phase d'installation durable pour certaines antennes. En Nouvelle-Aquitaine, par exemple, les cinq antennes actuellement ouvertes (Dax, Niort, Marmande, Bergerac et Cognac) ont déjà accueilli 269 auditeurs en 2022-2023. Il reste encore des ouvertures à venir. Après celle de Cherbourg le 16 octobre dernier, viendront Saumur, Montbrison, Basse-Terre en Guadeloupe, Brignoles ou encore Draguignan.

En conclusion, ce projet porté par le Cnam et ses partenaires renouvelle la formation en apprentissage dans le supérieur et la formation continue en France. À travers ces actions et fidèle à sa devise « Docet omnes ubique » (« Il enseigne à tous et partout. »), le Cnam relève ainsi deux défis de taille : la reconquête industrielle du pays et le renforcement de l'égalité républicaine avec un maillage territorial de qualité.

*Programme visant à déployer l'offre de formation supérieure dans les villes moyennes qui en étaient jusque-là dépourvues.

Que doit ou peut faire le Cnam à présent pour consolider sa position aux niveaux local et régional pour répondre ainsi au mieux aux besoins des territoires ?

Aujourd'hui et plus que jamais, le Cnam, à travers son réseau, doit conforter sa position en répondant avec force aux besoins des territoires. C'est son objectif premier. Il s'agit d'apporter des réponses aux difficultés actuelles de recrutement des entreprises en développant les formations délocalisées visant à pourvoir les postes vacants dans le

territoire concerné. Les antennes du Cnam offrent aux jeunes la possibilité de répondre aux besoins et spécificités du tissu économique local. Notons que, dans le réseau, les deux tiers des apprenants proviennent de la ville d'implantation de l'antenne du Cnam concernée ou des alentours.

Dans tous les territoires, des projets sont ainsi en cours pour étoffer l'offre de formation industrielle. En Auvergne-Rhône-Alpes, par exemple, le Cnam vient de mettre en place des formations bac+1 : Installateur de panneaux photovoltaïques à Roanne, Technicien en fabrication de machines électriques à Montélimar, en partenariat avec le lycée des Catalins. Du côté de Thiers, il est envisagé l'ouverture d'une licence professionnelle en robotique avec le soutien du rectorat de Clermont-Ferrand. En Île-de-France, deux licences sont déjà proposées : Conception et amélioration de processus et procédés industriels : industrie du futur, Chargé d'affaires pour les installations électriques. La force de notre réseau, c'est son dynamisme mais aussi son agilité à travailler dans une démarche de coopération. C'est ce que développe en continu le Cnam en nouant des partenariats partout où c'est possible avec les CFA, les lycées, les autres établissements d'enseignement supérieur et les représentants du monde économique.

Comme nouvelle directrice du réseau, quelle actions allez-vous mener pour, précisément, atteindre ces objectifs ?

La direction de l'action régionale (DirAR) assure le rôle de pivot entre le réseau et l'établissement public. Pour cela, au-delà des alliances de terrain et des adaptations de notre offre de formation aux métiers en tension ou d'avenir évoquées plus haut, nous allons renforcer notre présence dans des filières essentielles dans le domaine industriel. Notre effort portera également sur l'optimisation du suivi institutionnel de cette démarche afin d'assurer, au niveau national, une cohérence d'action et une cohésion accrue du réseau Cnam.



15 février 2024